

*Questions orales***LES RECETTES DU GOUVERNEMENT**

[Français]

Mlle Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances, je vais m'adresser au vice-premier ministre.

Le gouvernement sait bien que tout le monde s'oppose aux augmentations des impôts. Les gens veulent bien payer des impôts, mais ils craignent que le gouvernement ne s'en serve pour dépenser davantage.

Cela dit, voici la question que je veux poser au ministre des Finances. Le gouvernement a-t-il songé à établir un fonds de retraite au titre du déficit et de la dette dans lequel seraient versées toutes les recettes fiscales excédentaires?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le gouvernement actuel poursuit depuis 1984 une politique très articulée de réduction du déficit et de contrôle des dépenses. Nous avons réussi à transformer un déficit opérationnel de 15 milliards de dollars en un excédent opérationnel de 10 milliards. C'est tout un tour de force.

Des voix: Bravo!

M. Loiselle: Nous envisageons toutes les options possibles, y compris celle dont parle la députée. Quand mon collègue se présentera pour nous entretenir de son budget, la députée saura alors quelles décisions nous avons prises.

Des voix: Bravo!

Mlle Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, je pose ma question au même ministre.

Le gouvernement est-il prêt alors à apporter des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu semblables aux dispositions du paragraphe 110(1) de cette loi pour permettre d'appliquer les dons à l'État directement au déficit ou à la dette, ou encore, à modifier la Loi sur la gestion des finances publiques pour s'assurer que les recettes publiques servent à réduire le déficit, et non pas à augmenter davantage les dépenses?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Je crois que nous aimerions évidemment consacrer à la réduction du déficit toutes les recettes supplémentaires provenant de notre régime fiscal. On examinera cette idée originale de la députée. Je lui sais gré de cette suggestion.

LA RESSOURCE FORESTIÈRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Forêts. Le ministre québécois des Forêts, M. Albert Côté, a laissé entendre à quelques reprises que le ministre des Forêts du Canada tentait de s'immiscer dans la juridiction provinciale du Québec en ce qui a trait à la ressource forestière.

Ma question est la suivante: Est-ce que le ministre peut nous assurer que l'entente proposée par le fédéral au Québec le 24 août dernier respecte les champs de compétence dévolus à chaque gouvernement au Canada?

M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts): Monsieur le Président, je voudrais rassurer mon collègue que la proposition du gouvernement fédéral vise d'abord et avant tout la collaboration et le partenariat avec tous les intervenants du milieu en commençant par le gouvernement du Québec.

Nous avons toujours reconnu la responsabilité du Québec de mettre de l'avant et de maintenir ces programmes réguliers en matière de foresterie. Ce que nous désirons, avec la prochaine série d'ententes, monsieur le Président, c'est être, d'abord et avant tout, un partenaire efficace pour accélérer le processus du développement de la forêt au Québec, et plus particulièrement la forêt privée.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Hier, il a déposé le Livre blanc sur Fonction publique 2000. Au cours de sa conférence de presse, le ministre a paru réticent quand on lui a demandé à quel comité des Communes il avait l'intention de renvoyer le Livre blanc. Il a refusé de donner de plus amples détails.

Le ministre va-t-il maintenant dire à la Chambre à quel comité il va confier le livre blanc en question, et quand il le fera?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je